



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
DIRECTION GÉNÉRALE IV - CONCURRENCE

Affaires administratives, budgétaires et Information
Cellule INFORMATION

Bruxelles, le 24 avril 1995
PEA/cd/out94/95247.06a

L'INFORMATION À LA DG IV
Note d'information pour M. Alexander SCHAUB

EN DEUX MOTS

Pendant les 2½ dernières années, la Cellule Information a changé le paysage de l'information à la DG IV. À part la réponse aux questions des collègues dans le cadre du traitement des cas, la Cellule a mis en oeuvre un programme de présentations des systèmes d'information disponibles et a contribué à une meilleure circulation de l'information au sein de la DG (INFO IV, collections électroniques des discours, des analyses d'arrêts, etc.).

La Cellule a aussi contribué à la mise en oeuvre d'une politique d'information et de communication vers l'extérieur, via la réponse aux questions du public, la publication de la revue "EC Competition Policy Newsletter" et le suivi du programme de publications de la DG.

L'augmentation du nombre des questions de l'extérieur a conduit la Cellule à une saturation. Si la situation ne se redresse pas, la Cellule ne pourra pas faire face à ses obligations, ce qui aura comme conséquence l'impossibilité de réaliser plusieurs projets d'infrastructure nécessaires, mais aussi la promotion d'une image de marque négative de la DG vers l'extérieur.

Le présent document traite des points suivants:

- A. Les structures d'information à la DG IV.
- B. Les actions d'information à la DG IV.
- C. Les perspectives.
- D. Conclusions.

Annexes

A. LES STRUCTURES D'INFORMATION À LA DG IV

1. En décembre 1990, un premier constat des problèmes rencontrés dans la circulation de l'information au sein de la DGIV a été réalisé. Ce constat a donné lieu à l'introduction, d'abord à titre expérimental et ensuite à titre définitif, d'une série de mesures visant à améliorer la situation existante. Les plus importantes étaient les suivantes :
 - pour ce qui est de la communication orale, le système des réunions en cascade a été introduit et suivi par des réunions annuelles du Directeur général avec les Directions.
 - pour ce qui est de la communication écrite, il est utile de mentionner l'instauration d'un système de communication des documents importants à tout le personnel, ainsi que la création de l'INFO IV (voir annexe 1).
2. En septembre 1992, la Direction Générale de la Concurrence a décidé de développer davantage sa politique d'information ayant comme public cible le personnel de la DGIV. Les deux objectifs étaient :
 - faciliter la circulation de l'information (non orale) au sein de la DG;
 - faciliter l'accès aux systèmes d'information externes à la DG.
3. En juillet 1993, il a aussi été décidé de procéder à un début d'organisation de l'information vers l'extérieur et à l'organisation des publications de la Direction Générale.
4. Pour mener à bien cette nouvelle politique, la Direction Générale:
 - a créé une Cellule INFORMATION;
 - a réactivé la fonction de l'Information Officer;
 - (depuis juin 1994) a proposé un plan de publications et autres actions d'information et de communication vers l'extérieur.
5. La Cellule Information:
 - a mené une enquête sur les besoins en information des fonctionnaires de la DG IV (les principaux résultats de l'enquête sont repris dans l'Annexe 5);
 - a présenté deux plans d'action concernant l'information à la DG IV (1992/93 et 1993/94);La Cellule n'a pas présenté un plan pour 1994/95 par manque de ressources.
6. Les plans d'action concernant l'information au sein de la DG IV adressaient:
 - l'importation de l'information à la DG IV;
 - la circulation de l'information au sein de la DG;
 - (depuis mi-1993) l'exportation de l'information vers l'extérieur de la DG.
7. À part la Cellule Information, les instances suivantes s'occupent de l'information au sein de la DG:
 - la bibliothèque de la DG, qui dispose d'une collection des livres, des périodiques, des microfiches du JO etc.;
 - les Archives de la DG qui disposent d'une collection des documents SEC, COM, C etc.Toutes ces équipes, y incluse la Cellule Information ont été regroupées depuis janvier 1995 au sein de la nouvelle Unité "Affaires Administratives, Budgétaires et Information". L'Annexe 1 reprend une analyse des ressources utilisées pour des activités d'information au sein de la DG IV.

B. LES ACTIONS D'INFORMATION À LA DG IV

8. Dans le but de faciliter l'introduction et la circulation de l'information au sein de la DG, la Cellule a entrepris les actions suivantes:
 - la réponse aux questions des fonctionnaires de la DG recherchant de l'information dans le cadre du traitement des cas. L'Annexe 2 reprend des statistiques pour les 2½ dernières années;

- la production d'un bulletin d'information interne (INFO IV - tous les 15 jours), et l'alimentation d'autres systèmes d'information (discours, analyses d'arrêts, autres notes importantes, DG IV INFO, etc.);
 - l'alimentation de la Revue de Presse de la DG IV;
 - la sensibilisation/information des fonctionnaires de la DG IV sur les systèmes d'information disponibles à l'intérieur de la DG, au sein de la Commission et à l'extérieur (l'Annexe 4 reprend le descriptif des présentations offertes qu'on a proposé d'inclure dans le programme de formation de la DG);
 - l'organisation et la maintenance d'un Data Room au service des fonctionnaires de la DG;
 - l'établissement des objectifs et le suivi du développement de nouveaux systèmes d'information (introduction d'un nouveau interface pour l'interrogation des bases de données du Centre de Calcul, introduction des CD-ROMs avec les statistiques d'EUROSTAT, projet Fonds des Notes, etc.);
9. Dans le but d'assurer une information de qualité vers l'extérieur, la Cellule a entrepris les actions suivantes:
- la réponse aux questions de l'extérieur sur la politique de concurrence en fournissant de la documentation (voir Annexe 3);
 - la production de la revue "EC Competition Policy Newsletter" (3 fois par an) et établissement/maintenance de la liste de diffusion respective;
 - (depuis juin 1994), l'établissement et le suivi du plan de publications de la DG (voir Annexe 6);
 - mise au point de la diffusion des décisions sur les concentrations via la système CELEX; le nouveau système, qui économisera des ressources pour la DG IV et facilitera la diffusion, sera lancé prochainement.

C. LES PERSPECTIVES

10. Concernant la réponse aux questions des collègues et la circulation de l'information écrite au sein de la DG IV, les perspectives sont les suivantes :
- la réponse aux questions des collègues en exploitant les bases de données communautaires et externes ne pose pas de problèmes majeurs. Il faut pourtant signaler la complexité des systèmes d'information utilisés qui a comme résultat:
 - * une nécessité de disposer des ressources humaines spécialisées;
 - * l'impossibilité de convaincre le personnel de la DG d'utiliser les bases de données autres que les bases faciles.
 - le suivi et la gestion des questions posées par les collègues, mais aussi des questions externes, seraient grandement facilités par la mise au point d'un système de gestion pour la Cellule Information. Il est donc impératif de dégager les ressources informatiques nécessaires pour réaliser ce projet.
 - la mise au point de l'INFO IV ne pose pas de problèmes majeurs. Pourtant sa production, ainsi que la production des publications destinées à l'extérieur, pourrait être facilitée si l'on disposait d'une infrastructure de Publication Assistée par Ordinateur (PAO). Cette infrastructure comprendrait un spécialiste du PAO et une infrastructure matérielle adéquate (progiciels spécial, imprimante professionnelle, scanner etc.);
 - le circulation de l'information au sein de la DG pourrait aussi se faciliter par la disponibilité d'un système de stockage et de récupération de tous les textes produits par la DG (législation, décisions, arrêts, etc.). C'est la raison pour laquelle le développement du projet Fonds des Notes devrait figurer parmi les premières priorités du management (voir Annexe 7).
11. Concernant la mise au point d'une politique d'information et de communication de la politique de concurrence vers l'extérieur, il faut signaler:
- la réponse aux questions en provenance de l'extérieur pose des problèmes énormes. En confirmation des craintes exprimées dès le début, la situation est arrivée à un point de saturation. Actuellement, nous avons un retard de 1½ mois dans la réponse aux questions, ce

- qui est contraire à la nouvelle politique de transparence mise en oeuvre par la Commission (qui prévoit des délais d'un mois); si la situation ne se redresse pas, nous risquons de compromettre tout le travail fait pour corriger l'image de marque de la DG IV vers l'extérieur;
- par manque de ressources, nous n'avons pas pu étudier au sein de la DG la situation en ce qui concerne la mise en oeuvre de la nouvelle politique de transparence de la Commission (quelles Unités répondent à des questions de l'extérieur, possibilités de mieux organiser cette fonction pour toute la DG etc.);
 - la mise en oeuvre et le suivi du programme des publications n'ont pas posé de problèmes particuliers. Ils seraient pourtant mieux exécutés si la Cellule disposait d'une infrastructure de PAO;
 - le manque de ressources risque aussi de compromettre la contribution de la DG IV aux nouvelles initiatives en matière d'information et de communication:
 - * la DG X a mis en oeuvre un serveur de diffusion sur INTERNET - le serveur EUROPA. La DG IV risque de ne pas contribuer eu égard au manque de ressources;
 - * nous avons lancé, en collaboration avec la DG X, la production d'une vidéo d'information sur la concurrence (85/86, concentrations, aides d'État, libéralisation) et nous planifions une vidéo sur les procédures 85/86 (basée sur la brochure "Dealing with the Commission"). Le suivi de ces productions n'est pas évident de notre part.
 - Il reste à voir quelles seront les conséquences opérationnelles pour la Cellule Information des conclusions du groupe de travail sur la politique de presse de la DGIV.

D. CONCLUSIONS

12. Depuis les 2½ dernières années, la Cellule Information a changé le paysage de l'information au sein de la DG et a contribué à la création d'une nouvelle image de marque de la DG IV vers l'extérieur. Actuellement, la Cellule se trouve face à une saturation due principalement au grand nombre des questions provenant de l'extérieur. Les solutions alternatives ne sont pas nombreuses:
- soit les activités d'information et de communication seront dotées des ressources qui correspondent aux ambitions de la DG
 - soit il faudra se replier et diminuer les activités d'information et de communication avec comme résultat la perte de tout le travail effectué en ce qui concerne l'image de marque de la DG IV vers l'extérieur.
 - En conclusion, il faut signaler qu'on s'est très peu préoccupé jusqu'à ce jour de la mise en oeuvre d'une vraie politique de promotion et de correction de l'image de marque de la DG IV.

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 Document final sur le traitement de l'information au sein de la DGIV
- Annexe 2 Les ressources utilisées au sein de la DG IV pour les activités d'information
- Annexe 3 Statistiques de l'activité de la Cellule Information
- Annexe 4 Présentations aux fonctionnaires de la DG IV organisées par la Cellule Information
- Annexe 5 Les principaux résultats de l'enquête sur les besoins en information des fonctionnaires de la DG IV
- Annexe 6 Les publications à la DG IV
- Annexe 7 Le projet Fonds des Notes



COMMISSION
DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA CONCURRENCE

Bruxelles, le
ISP/mn

Note à l'attention de MM. les Directeurs

Objet : Traitement de l'information au sein de la DG IV.

Veillez trouver ci-joint la version définitive du document "Traitement de l'information au sein de la DG IV."

I. PAPAYANNIDES
Assistant

Copie à : M. Ehiermann
M. Simonnet

p. j.

Bruxelles, le 14. XII 1990
ISP/mn

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COOPÉRATION

LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION AU SEIN DE LA DG IV

1. L'importance de l'information est reconnue par la Commission

Le traitement de l'information constitue un outil indispensable de management reconnu en tant que tel au niveau de toutes les grandes organisations publiques ou privées.

La Commission a consacré ce point :

1.1. - dans le Contrat Social de Progrès 1989 - 1992 qui prévoit des réunions régulières du Président et de chaque Commissaire ouvertes à l'ensemble du personnel de l'Institution portant sur des sujets en rapport avec son portefeuille. En outre, le CSP souligne l'importance de l'information et la responsabilité particulière de la hiérarchie en ce qui concerne à la fois sa bonne circulation au sein des unités et la nécessité d'une fixation claire des objectifs qui doivent être connus et expliqués au personnel dans un double but de motivation et d'efficacité.

1.2. - dans le programme arrêté par la Commission le 11 mai 1989 qui porte le titre "Programme de management, redéploiement et information". En application de celui-ci, une étude a été confiée à une firme extérieure dont les conclusions ont été soumises aux Directeurs généraux lors de leur dernier séminaire du 16 - 17 novembre 1990.

2. Le management de la Direction générale doit inclure l'information dans ses objectifs

2.1. - Le constat : une situation globalement insatisfaisante

D'une manière générale le personnel - y compris le management - considère que l'information tant quantitative que qualitative doit être significativement améliorée.

L'information passive, désordonnée et non sélectionnée doit céder la place à une information active, ordonnée et utile débouchant sur l'instauration d'une vraie communication permanente au sein de la Direction générale, c'est-à-dire un échange d'idées, d'expérience et de réflexions au service de la DG IV.

La carence d'information du bas vers le haut doit être particulièrement relevée de même que l'absence d'une information sélectionnée entre Directions opérationnelles ainsi qu'entre celles-ci et la Direction horizontale.

/2

- 2 -

2.2. L'amélioration de la situation exige un effort de management

Le souci Informatif ne peut être séparé du management lui-même qui doit donc intégrer cet aspect à tous les niveaux.

Direction générale

Communication orale :

- . Réunion des Directeurs.

Amélioration de la structure et des conditions de déroulement des réunions hebdomadaires avec les Directeurs qui constituent le point de départ des réunions en cascade au niveau des directions et des unités. L'agenda de ces réunions devrait comporter des points fixes concernant le debriefing sur la réunion de la Commission ainsi que le follow-up des activités de la Direction.

} O.K.

Recours, si nécessaire, à des réunions extraordinaires portant sur des sujets spécifiques réclamant un traitement particulier.

} O.K.

Distribution systématique et sélectionnée des informations utiles obtenues lors des réunions hebdomadaires au niveau du Cabinet - Secrétariat général - Assistants.

} O.K.

- . Discussion avec les chefs d'unité en présence des directeurs des objectifs assignés, du calendrier et des moyens.

-

- . Réunion du Directeur général avec l'ensemble du personnel une fois par an.

-

- . Organisation - en collaboration avec les directions concernées - des réunions ouvertes à tout le personnel sur des thèmes d'intérêt général et/ou spécifique.

- . Participation des Assistants à des réunions des directions et/ou des unités à la demande de celles-ci, ou à leur initiative.

- . Réaffirmation du rôle du Groupe de Transparence comme un des moyens - avec les réunions en cascade - d'assurer le flux d'information du bas vers le haut.

- 3 -

Communication écrite.

- . Diffusion aux Directions des communiqués de presse, des rapports Interimaire (go/no go report) prévoyant l'adoption d'un acte formel de la Commission et de projets de décisions au Commissaire.
- . Développement de notes d'information à tout le personnel concernant des questions administratives présentant un intérêt particulier pour la DG IV.
- . Définition du contenu d'un éventuel Bulletin d'information DG IV après consultation du management et du personnel. Ceci pourrait, alors, se substituer à certaines informations écrites de portée générale.

Directions/unités

L'organisation - au-delà des réunions prévues au niveau D.G. - doit :

- assurer la transparence des tâches de son personnel, notamment de catégorie A.
- répondre à la nécessité de remonter vers la Direction générale les informations nécessaires afin de permettre des évaluations régulières et en toute connaissance de cause des objectifs fixés.
- favoriser un style participatif de management qui, bien entendu, ne dispense pas la hiérarchie de l'exercice plein et entier de ses responsabilités dans la transparence des circuits et des tâches.

En particulier dans un système de réunions en cascade :

- chaque directeur devrait prévoir un minimum d'une réunion avec ses chefs d'unité toutes les deux semaines et un minimum de deux réunions d'information par an avec l'ensemble de son personnel.
- chaque chef d'unité devrait prévoir un minimum d'une réunion toutes les deux semaines avec la plus large partie de son personnel.

En outre chaque Directeur devrait mettre en place un dispositif permettant à l'ensemble de son personnel d'avoir accès aux informations écrites dans le respect des consignes en matière de confidentialité.

* * *

Le système de communication entre en vigueur à partir du 15 janvier et il fera l'objet d'un examen Interimaire après une période de fonctionnement de six mois.

ANNEXE 2

Les ressources utilisées au sein de la DG IV pour les activités d'information

1. Actuellement la Cellule INFORMATION est composée de 5 personnes:
 - un fonctionnaire A comme Information Officer
 - trois fonctionnaires B qui s'occupent respectivement:
 - * de l'interrogation des bases externes;
 - * de l'interrogation des bases internes;
 - * (déjà depuis mi-1994) du suivi des publications.
 - un fonctionnaire C pour le secrétariat.

2. La Cellule utilise aussi annuellement, les dotations budgétaires suivantes:
 - 45.000 ECUs (exercice 1995) pour l'interrogation des bases externes (55.000 ECUs en 1994 et 50.000 ECUs en 1993 - la diminution pour l'exercice 1995 est due au fait que l'utilisation de la base de données AMDATA sur les concentrations a été financée en moitié par la DG II);
 - 200.000 ECUs pour l'information et la communication vers l'extérieur (exercice 1995; pas de dotation pour les exercices précédentes).

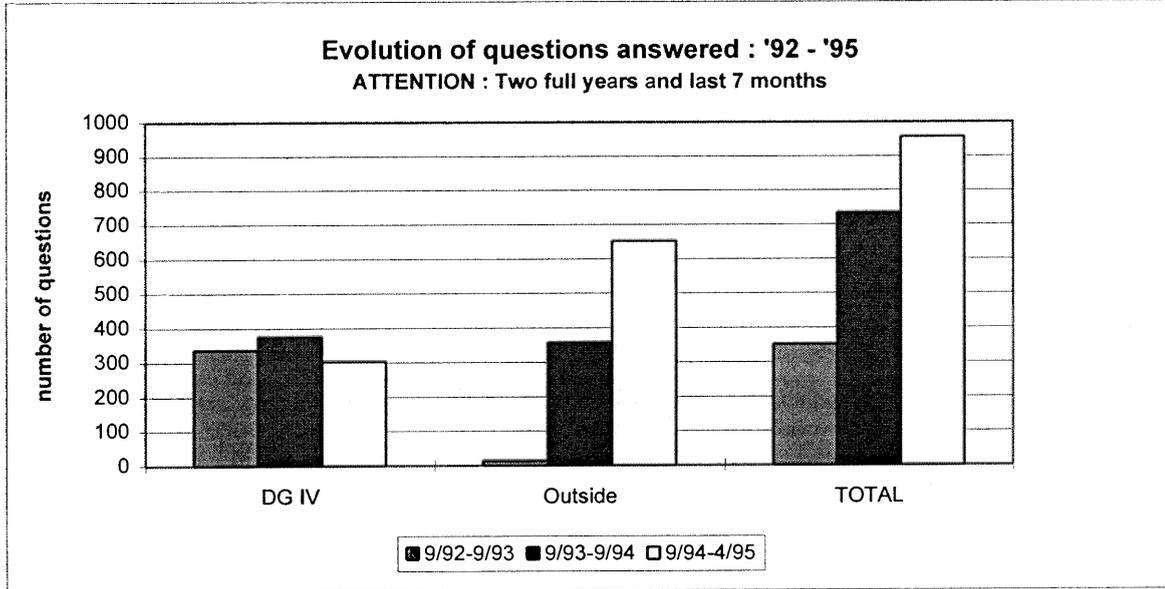
3. À part la Cellule, les ressources suivantes sont attribuées aux actions d'information:
 - un fonctionnaire A pour la confection de la Revue de Presse de la DG;
 - un fonctionnaire C pour la production de la Revue de Presse de la DG;
 - un fonctionnaire B comme responsable de la bibliothèque de la DG IV;
 - trois fonctionnaires C comme personnel de la bibliothèque de la DG.

ANNEXE 3

Statistiques de l'activité de la Cellule Information

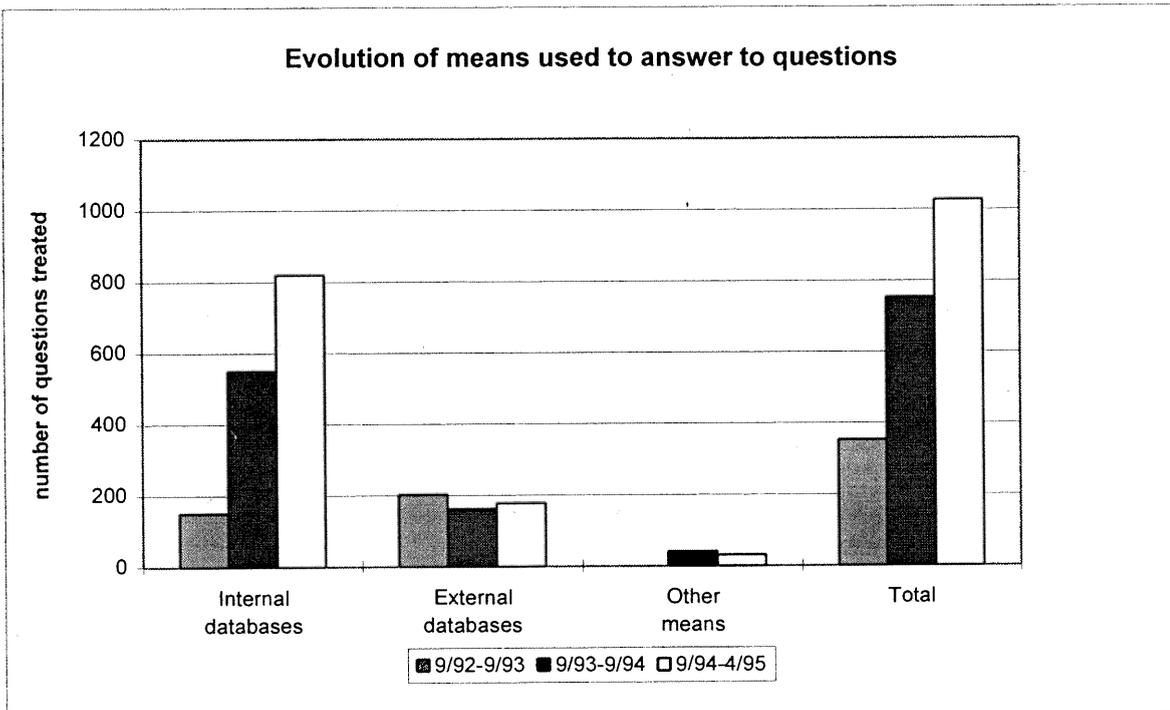
Evolution of questions answered

Period	DG IV	Outside	TOTAL
9/92-9/93	338	15	353
9/93-9/94	377	358	735
9/94-4/95	304	653	957



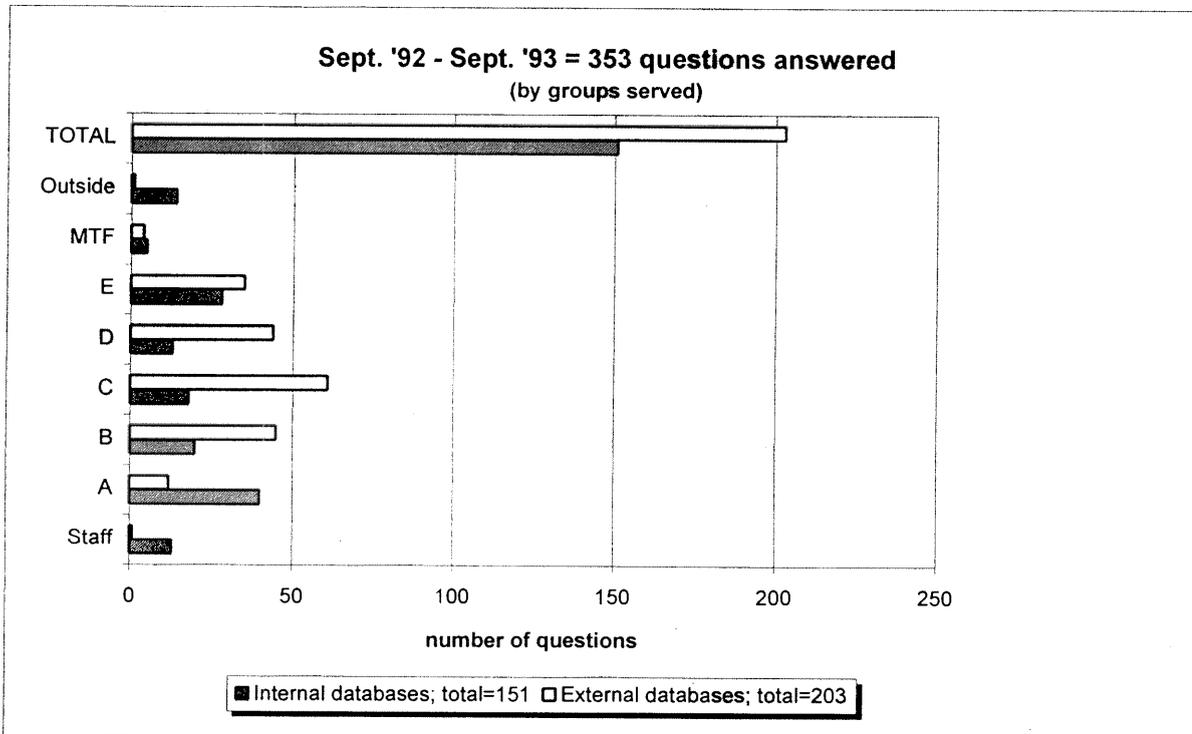
Evolution of means used to reply to questions

	9/92-9/93	9/93-9/94	9/94-4/95
Internal d	151	551	820
External d	203	162	177
Other mea	0	41	31
Total	354	754	1028



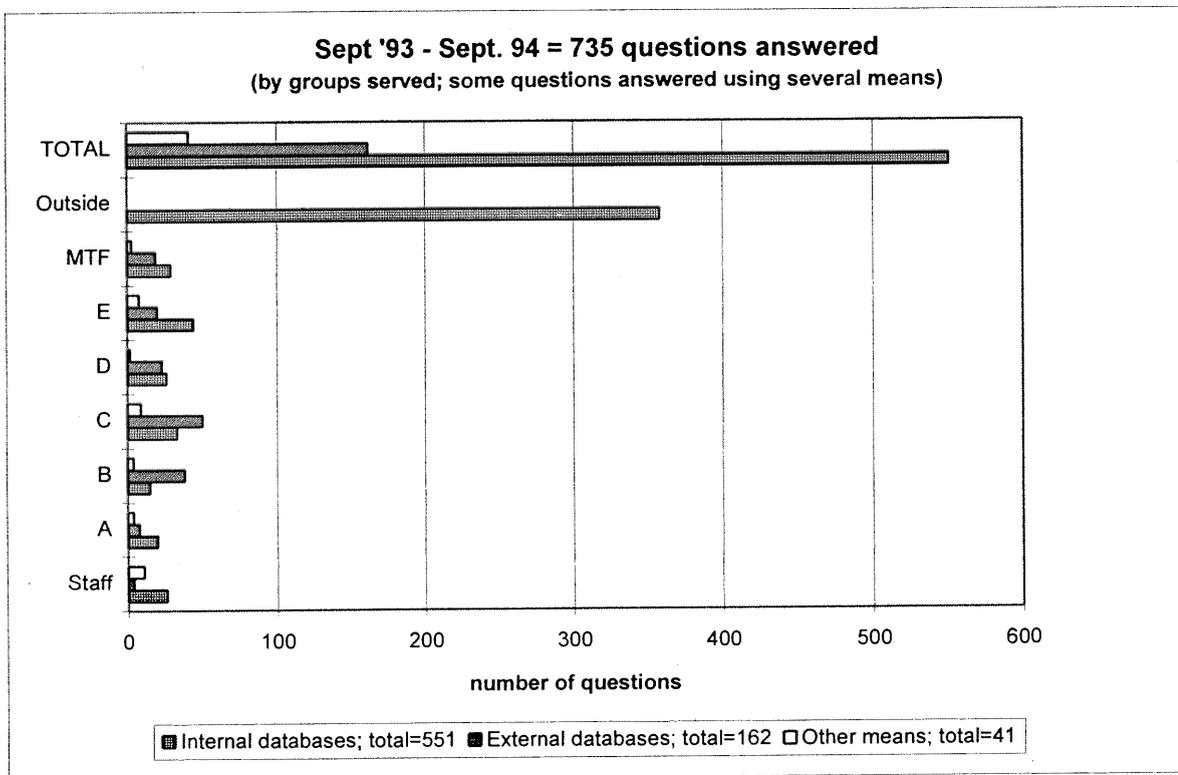
Means used to reply to questions = Septembre 1992 à Septembre 1993

Direction	Bases Int	Bases Ext	Total		
Staff	13	1	14	DG IV	338
A	40	12	52	Outside	15
B	20	45	65	TOTAL	353
C	18	61	79		
D	13	44	57	Bases int	151
E	28	35	63	Bases ext	203
MTF	5	4	9	Other	0
Outside	14	1	15	Total	354
TOTAL	151	203			



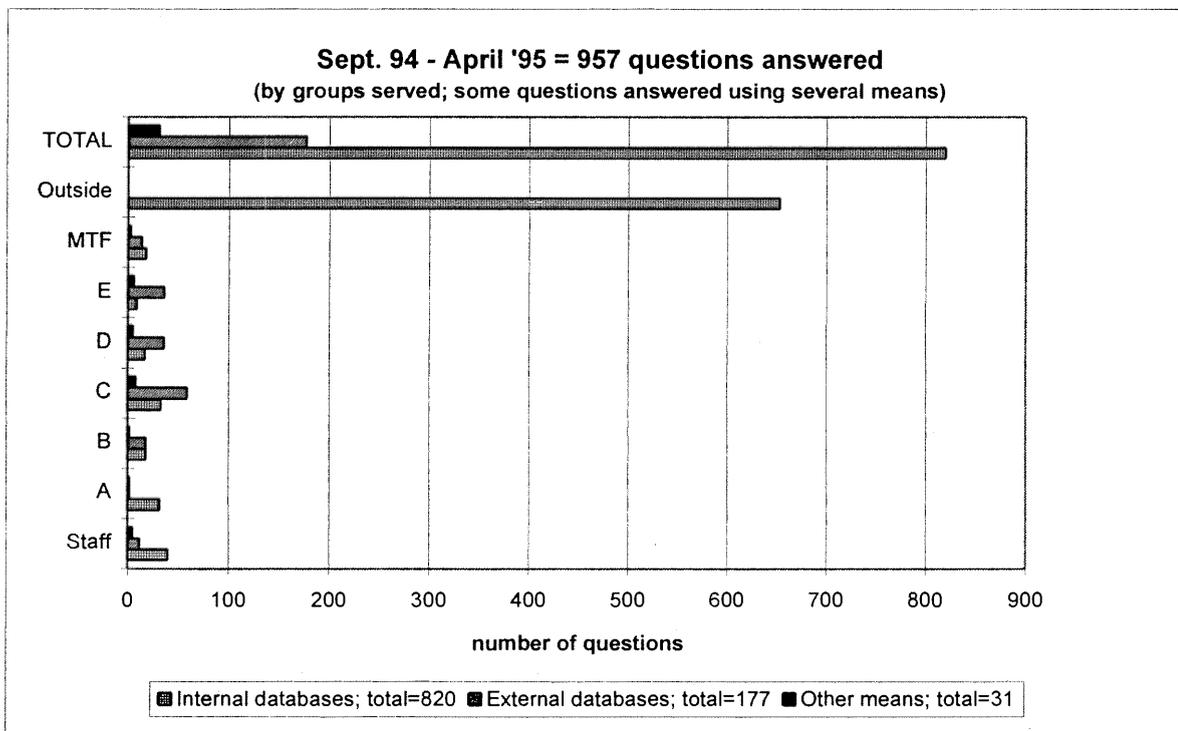
Means used to reply to questions = Septembre 1993 à Septembre 1994

Direction	Bases Int	Bases Ext	Other	Total		
Staff	26	4	11	41		
A	20	8	4	32	DG IV	377
B	15	38	4	57	Outside	358
C	33	50	9	92	TOTAL	735
D	26	23	2	51		
E	44	20	8	72	Bases int	551
MTF	29	19	3	51	Bases ext	162
Outside	358			358	Other	41
TOTAL	551	162	41		Total	754



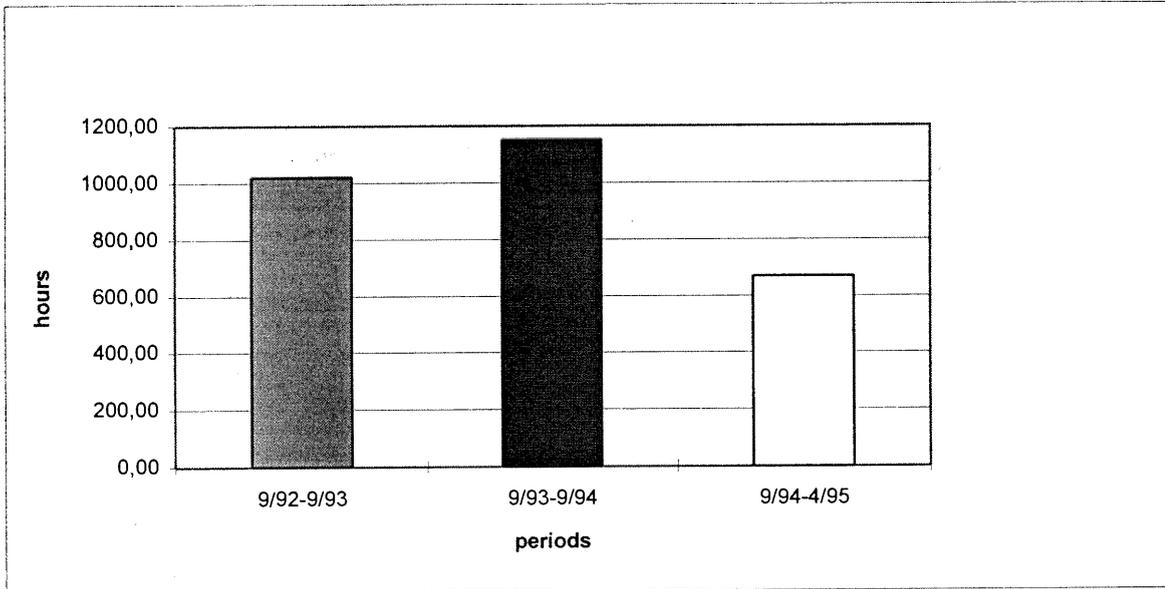
Means used to reply to questions = Septembre 1994 à Avril 1995

Direction	Bases Int	Bases Ext	Other	Total		
Staff	40	12	5	57	DG IV	304
A	32	2	2	36	Outside	653
B	18	18	2	38	TOTAL	957
C	33	59	8	100		
D	17	36	5	58	Bases int	820
E	9	36	6	51	Bases ext	177
MTF	18	14	3	35	Other	31
Outside	653			653	Total	1028
TOTAL	820	177	31	1028		



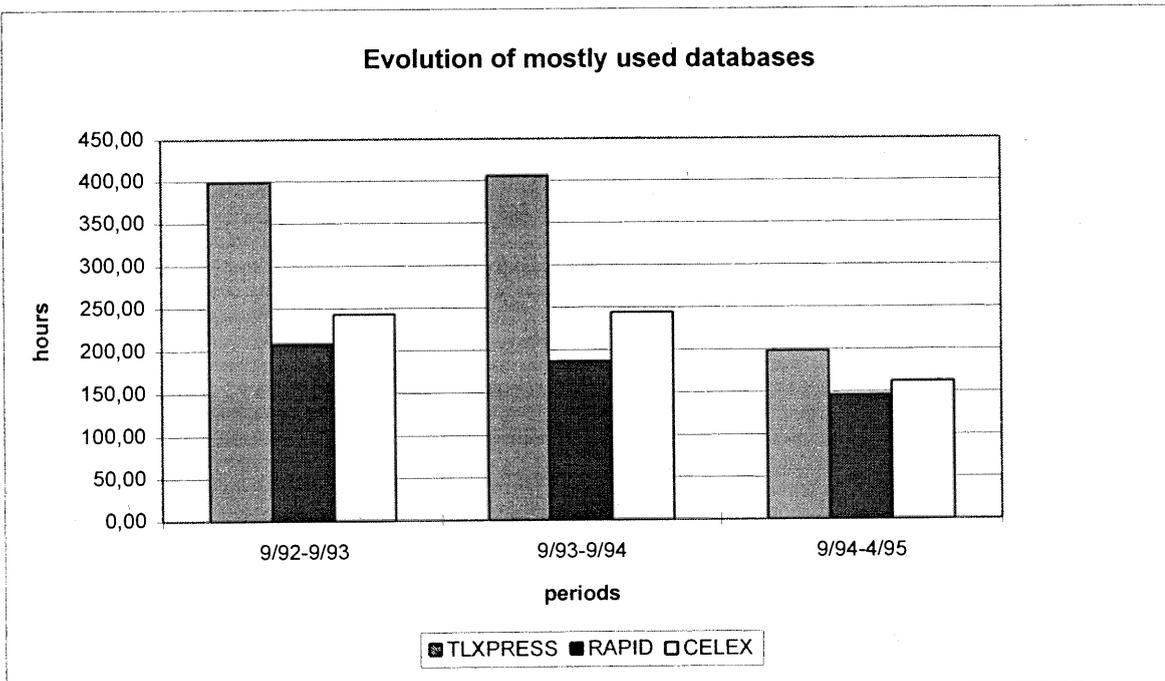
Evolution of internal database use

	9/92-9/93	9/93-9/94	9/94-4/95
DG IV	1020,90	1151,72	670,83
TOTAL C	59292,85	71172,53	45831,50
%	1,72	1,62	1,46



Evolution of mostly used databases

	DG IV			Commission		
	9/92-9/93	9/93-9/94	9/94-4/95	9/92-9/93	9/93-9/94	9/94-4/95
TLXPRES	399,26	406,23	198,88	9204,56	11532,05	7644,80
RAPID	209,03	187,47	146,30	3618,56	4817,67	3996,18
CELEX	243,06	244,47	162,68	17897,83	22200,53	14838,42



ANNEXE 4

Présentations aux fonctionnaires de la DG IV organisées par la Cellule Information**Action 1 SERVICES D'INFORMATION ELECTRONIQUES POUR LE PERSONNEL DE LA DG IV**

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV. Participation des nouveaux fonctionnaires ou autres agents en priorité; participation de préférence obligatoire. Action spéciale pour secrétaires et stagiaires.

Objectif: Mettre les fonctionnaires ou autres agents au courant des possibilités d'information électronique qui sont à leur disposition.

Contenu/Programme:

- * possibilités offertes aux utilisateurs d'un poste de travail;
- * notions sur les fichiers partagés;
- * notions sur les bases de données;
- * brève description des informations que contiennent les bases de données disponibles:
 - bases avec des nouvelles;
 - bases avec des données juridiques;
 - bases de données de gestion;
 - bases avec des données statistiques;
 - bases de données sur CD-ROM et ordinateur personnel (PC);
 - bases de données extérieures;
- * moyens d'accès à l'information et le rôle de la Cellule Information.

Durée: ½ - ¾ heure; Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

Action 2 LES BASES DE DONNÉES À ACCÈS FACILE

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV ayant participé au séminaire "Services d'Information Électroniques pour le Personnel de la DG IV". Participation des nouveaux fonctionnaires ou autres agents en priorité; participation de préférence obligatoire. Action spéciale pour secrétaires et stagiaires.

Objectif: Permettre aux fonctionnaires ou autres agents d'utiliser eux-mêmes les bases de données à accès facile dans le but d'avoir du personnel mieux informé.

Contenu/Programme:

- * le Common Access Agent (CAA) du Centre de Calcul;
- * ADR (annuaire téléphonique Commission);
- * TELEXPRESS (agences de presse);
- * RAPID (communiqués de presse de la Commission);
- * BASES (catalogue électronique des bases disponibles);
- * GIA (Guide des Informations Administratives);
- * MANUPROC (manuel des procédures opérationnelles Commission)
- * INFO 92 (Suivi du Livre Blanc et du Marché Intérieur);
- * EURODICAUTOM (dictionnaire technique Commission);
- * ECLAS (catalogue de la Bibliothèque Centrale);
- * EUROCRON (statistiques agrégées);
- * OIL (prix des produits pétroliers);
- * comment télécharger des documents à partir des bases de données dans WordPerfect.

Durée: 1-1½ heure; Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

Action 3 LÉGISLATION/JURISPRUDENCE sur LA CONCURRENCE dans CELEX

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV ayant participé aux séminaires "Services d'Information Électroniques pour le Personnel de la DG IV" et "Les bases de données à accès facile". En priorité les rapporteurs.

Objectif: Permettre aux fonctionnaires ou autres agents d'utiliser la base CELEX pour trouver de la législation et/ou de la jurisprudence concernant la politique communautaire de la Concurrence. Action spéciale pour stagiaires.

Contenu/Programme:

- * comment se connecter à CELEX, le Common Access Agent (CAA) du Centre de calcul;
- * trouver un acte via son numéro/référence naturelle et sa nature juridique;
- * trouver un acte via sa date (précise ou approximative) d'adoption;
- * trouver un acte via des mots dans le titre et/ou le text;
- * exercices et exemples pratiques;
- * comment télécharger des documents à partir des bases de données dans WordPerfect.

Durée: 2 heures (1 h. pour la législation + 1 h. pour la jurisprudence); Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

Action 4 BASES de DONNÉES STATISTIQUES D'EUROSTAT

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV ayant participé aux séminaires "Services d'Information Électroniques pour le Personnel de la DG IV" et "Les bases de données à accès facile". En priorité les rapporteurs.

Objectif: Permettre aux fonctionnaires ou autres agents d'utiliser les produits conviviaux de l'EUROSTAT pour trouver des statistiques communautaires.

Contenu/Programme:

- * comment se connecter aux CD-ROMs COMEXT et EUROSTAT disponibles en réseau à la DG IV
- * CD-ROM COMEXT: statistiques du commerce extérieur;
- * CD-ROM EUROSTAT: Statistiques macroéconomiques communautaires;
- * base VISA pour compléter les lacunes du CD-ROM EUROSTAT;
- * comment télécharger des chiffres dans un tableur (avec exemples).
- * autres bases de données et publications d'EUROSTAT (en collaboration avec EUROSTAT)

Durée: 1½ heure; Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

Action 5 INFORMATION sur les ENTREPRISES via les BASES DE DONNÉES EXTERNES

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV ayant participé aux séminaires "Services d'Information Électroniques pour le Personnel de la DG IV" et "Les bases de données à accès facile". En priorité les rapporteurs.

Objectif: Permettre aux fonctionnaires ou autres agents de se rendre compte des informations disponibles sur les entreprises et les secteurs économiques qu'ils traitent dans leurs cas.

Contenu/Programme:

- * Aperçu général (provenance, nombre, distribution, accès, domaines, sources, gestion, budget, consommation);
- * Bases de données disponibles (abonnements de la Commission, accès DG IV, extraits de listes de bases);
- * Exemples (questions - réponses);
- * Conseils et remarques (but de l'utilisation, précision des questions, durée, difficultés);

Durée: 1 heure; Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

Action 6 COMMENT PREPARER UNE PRÉSENTATION AVEC WordPerfect Presentations

Public: Tout fonctionnaire ou autre agent travaillant à la DG IV qui veut préparer une présentation avec des transparents. En priorité les secrétaires motivées.

Objectif: Permettre aux fonctionnaires ou autres agents de se rendre compte des principes qui doivent être pris en compte pour préparer une bonne présentation en utilisant WordPerfect Presentations.

Contenu/Programme:

- * comment organiser une présentation - les petits secrets;
- * WordPerfect Presentations: les fonctions de base;
- * exemples pratiques

Durée: 2 heures; Langue(s): FR-EN

Lieu(x): Data Room DG IV (C150 00/167).

ANNEXE 5

Les principaux résultats de l'enquête sur les besoins en information des fonctionnaires de la DG IV

1. Parmi les principaux résultats de l'enquête il faut rappeler:
 - Toutes les Directions opérationnelles ont participé d'une façon plus ou moins équitable à l'enquête.
 - La majorité des personnes interrogées sont des juristes.
 - Les besoins exprimés sont sensés refléter les vrais besoins des fonctionnaires et non pas les besoins d'information accrus de personnes nouvelles dans leurs postes.
2. Les activités menées par les fonctionnaires de la DG IV sont essentiellement:
 - le traitement des cas,
 - les activités horizontales,
 - les Briefings/Speeches, et
 - le contrôle juridique;toute action visant à améliorer la circulation de l'information doit concerner ces quatre activités en priorité.
3. L'amélioration de la circulation de l'information au sein de la DG IV ne peut être obtenue qu'en agissant sur les informations que les fonctionnaires utilisent en priorité ainsi que sur l'origine de ces informations c.à.d. qu'il faudra se préoccuper:
 - de la législation et de la jurisprudence,
 - des cas/documents anciens/similaires,
 - des informations recueillies dans la presse,
 - des informations trouvées dans des livres/documentation,
 - des informations en provenance d'autres DGs
 - et des informations contenues dans des bases de données internes/externes,en intervenant éventuellement auprès:
 - des services de la Commission,
 - des Archives de la DG,
 - de la bibliothèque de la DG IV,
 - des publications de la DG IV,
 - des bases de données externes/internes,
 - des archives personnels des fonctionnaires de la DG.
4. Les personnes interrogées lisent/utilisent des rapports et/ou des études. Le besoin d'un support en statistiques et en méthodologie statistique existe, bien qu'il ne soit pas clairement exprimé. En ce qui concerne les études effectuées par d'autres DGs l'intérêt est grand.
5. La Bibliothèque de la DG IV est beaucoup utilisée et appréciée par les personnes interrogées mais une meilleure couverture des ouvrages disponibles serait un avantage supplémentaire.
6. Les Archives et les Greffes sont utilisés mais ne donnent pas entière satisfaction. Tout effort d'amélioration doit porter sur la possibilité de récupération efficace des anciens documents/cas, la possibilité de suivi des cas en cours et la localisation des informations sur les publications, et les sociétés.
7. La plupart des personnes interrogées conservent des fichiers/dossiers personnels sur papier pour assurer une rapidité d'accès et un meilleur suivi des cas. Dans la plupart des cas les documents se trouvent aussi ailleurs, une classification par secteurs, structurée ou par société est utilisée et les intéressés trouvent l'information qu'ils cherchent. Tout effort d'amélioration du circuit de circulation

et de récupération de l'information au sein de la DG IV doit prendre en considération ce fait et les données associées (coût des photocopies et de l'espace de rangement, accès individuel à l'information, temps consacré à la classification).

8. La majorité des personnes interrogées essayent d'utiliser les bases de données surtout via des tiers. Tout effort d'amélioration de l'utilisation des bases de données doit, par conséquent, renforcer le rôle des intermédiaires. En plus, le fait que les personnes interrogées n'indiquent pas qu'ils retrouvent l'information recherchée dans les bases, implique des actions auprès des producteurs de ces bases dans le but d'améliorer la situation.
9. La majorité des personnes interrogées a besoin de statistiques, surtout concernant les produits, les échanges (intra- et extra-communautaires), les tendances de l'industrie et les prix (voir aussi: a) partie écrite de l'enquête, b) conclusions du Workshop commun EUROSTAT-DG IV).
10. La transmission de l'information par contact personnel s'effectue quotidiennement, de préférence directement ou par téléphone. Les informations échangées sont de nouveau les données sur les cas, les informations sur les sociétés/secteurs, les informations juridiques, les articles, les expériences/pensées personnelles et les données sur la politique. En plus, bien que la majorité des personnes interrogées dispose d'équipement informatique et le considère comme une source potentielle d'information, très peu l'utilisent effectivement pour réceptionner/envoyer des informations. Tout système visant à améliorer la transmission de l'information doit nécessairement tenir compte de ces données.
11. L'état d'avancement des cas, les cas nouveaux, les décisions de la DG IV et de la Cour de Justice, les interactions avec l'hierarchie et les autres services, les décisions de la Commission, les nouvelles sur les secteurs/sociétés, les activités de leur Unité, la revue de presse DG IV et les modifications des procédures retiennent en priorité l'intérêt des personnes interrogées après une absence. Tout système visant à améliorer la circulation de l'information au sein de la DG IV doit tenir compte de ces éléments.
12. Les sources d'information jugées essentielles par la majorité des personnes interrogées sont:

Pour la Situation 1 (retour d'une absence prolongée):

- la revue de presse DG IV (*);
- l'INFO IV;
- le JO (surtout les actes émanant de la DG IV) (*);
- la jurisprudence de la Cour (surtout les affaires sur la concurrence) (*);
- les documents internes (notes de la DG IV sur la politique, instructions sur les principes et la procédure) (*).

Pour la Situation 2 (traitement d'un cas dans des délais):

- les délais réels (*);
- les instructions sur le principe et la procédure (*);
- les décisions similaires précédentes (principe/secteur) (*);
- les cas similaires en cours (secteurs/principes/même société) (*);
- la revue de presse DG IV (*);
- la jurisprudence de la Cour (surtout les affaires sur la concurrence) (*);

Les éléments avec un astérisque (*) doivent aussi être accessibles en priorité.

ANNEXE 6

Les publications à la DG IV

Bruxelles, le
PM/cd/out95/95137.06k

NOTE À L'ATTENTION DES MM LES DIRECTEURS DE LA DG IV

Objet: Note d'information sur les publications concernant la politique de concurrence.

De plus en plus notre Direction générale se trouve confrontée avec de nombreuses demandes d'information de la part des entreprises, des avocats, des milieux universitaires, des media et de nos collègues des autres directions générales.

La Cellule Information, qui est chargé de répondre aux questions provenant de l'extérieur, est en train de mettre en oeuvre un programme de publications et d'autres actions de promotion de la politique de concurrence, en consultation avec le comité des publications de la DG .

La procédure de publication est une procédure assez compliquée impliquant des procédures spéciales, des délais souvent strictes ainsi que plusieurs interlocuteurs (auteurs, services de traduction, Unité Publications du Secrétariat Général, Direction Générale X et Office des Publications Officielles).

L'interface entre la DG IV et les autres services est assurée par la participation de I. Souka et P. Alevantis au Comité Directeur de l'Information et de Communication animé par la DG X et par des contacts bilatéraux entre la Cellule Information et les autres services concernées.

Vous trouverez en annexe l'état de la situation des publications DG IV en début Mars 1995.

Pour toutes questions et suggestions vous êtes priés de vous adresser à P. Magnani (C150 - 0/174 - Tél. 53516).

C. D. EHLERMANN

Copie(s): MM. les Chefs d'Unité de la DG IV
Mmes et MM les Membres du Comité Publications DG IV
Mme et M. les Assistants
MM. les Conseillers
GREFFE DG IV/C150 4-48

Annexe(s): - 2

ANNEXE 1

Programme des publications de la DG IV

A. PUBLICATIONS INSTITUTIONNELLES ET DE REFERENCE**XXIVème Rapport sur la politique de concurrence (1994)**

- composé de deux parties:
 - * partie 1 : introduction et résumé destiné au grand public (environ 50 pages)
 - * partie 2 : document COM, publié par l'Office des Publications
- publié sur le budget du Secrétariat général
- diffusion:
 - * partie 1 : diffusion gratuite
 - * partie 2 : diffusion payante
- coordination et rédaction internes : Christopher Jones
- coordination avec le Secrétariat général
 - * partie 1 : Cellule Information
 - * partie 2 : N. Belva

B. PUBLICATIONS DOCUMENTAIRES ET SIGNALETIQUES**Droit de la concurrence dans les Communautés européennes**

- *Volume 1A : Règles applicables aux entreprises*
 - * paru en janvier 1995
 - * actes en vigueur au 30 juin 1994
 - * diffusion payante
 - * coordination et rédaction internes : H. Schröter
 - * coordination avec le S.G. et l'OPOCE : Cellule Information
 - * une mise à jour avec les actes publiés au JO jusqu'au 31/12/94 est prévue par la Cellule Information avant fin avril 1995
- *Volume 2A : Règles applicables aux aides d'état*
 - * à l'imprimerie - à paraître mi-1995
 - * actes en vigueur au 31 décembre 1995
 - * diffusion payante
 - * coordination et rédaction internes : A.Houtman
 - * coordination avec le SG et l'OPOCE : Cellule Information
- *Volume 1B: Explication des règles applicables aux entreprises*
 - * dans la phase de rédaction
 - * planifié à paraître avant la fin de l'année
 - * diffusion payante
 - * coordination interne et rédaction : Christopher Jones (rédacteur externe)
 - * coordination avec le SG et l'OPOCE : Cellule Information
- *Volume 2B : Explication des règles applicables aux aides d'état*
 - * en phase de préparation
 - * planifié à paraître avant la fin de l'année
 - * diffusion payante
 - * coordination interne et rédaction: Anne Houtman (rédacteur externe)
 - * coordination avec le SG et l'OPOCE : Cellule Information

Recueil des décisions de la Commission dans le domaine de la Concurrence, Art.85,86 et 90 du Traité

- Actes périodes 1964-1990 publiés
- Actes 1991-1992 à l'imprimerie - en cours de publication
- Actes 1993-1994 en cours de compilation - planifié à paraître avant la fin de l'année
- diffusion payante
- coordination Georges Rounis

Recueil des décisions sur les aides d'état

- en préparation un premier volume comprenant environ 160 décisions négatives pour la période 1964-1994
- diffusion payante
- publication pas encore planifiée
- coordination interne: E. Slaets

C. BROCHURES D'INFORMATION

Information en matière de fusions

- diffusion gratuite
- contenu : environ 100 pages textes JO
- en préparation
- planifié à paraître en mi-1995
- budget DG IV
- coordination interne et rédaction : C. Guislain
- coordination avec OPOCE : Cellule Information

Brochure concernant des sujets présentant un intérêt pratique pour l'industrie de la Communauté et plus particulièrement les PME : *Dealing with the Commission*

- diffusion gratuite
- en préparation
- planifié à paraître avant la fin de l'année
- budget DG IV
- coordination et rédaction : Christopher Jones (rédacteur externe: Jo Shaw)
- coordination production : Cellule Information

Actes du 2eme seminaire UE/JAPON sur la politique de concurrence

- à l'imprimerie - à paraître mi-1995
- diffusion gratuite/payante
- budget DG IV
- coordination interne et rédaction: Claude Rakovsky
- coordination avec l'OPOCE: Cellule Information

Actes Forum Européen de la Concurrence

- diffusion gratuite/payante
- budget DG IV
- parution prévue fin 1995
- coordination interne et rédaction: Vincent Joris
- coordination avec l'OPOCE: Cellule Information

Brochure sur la politique de concurrence dans le marché unique (art. 85, 86, 90, concentrations, aides d'état)

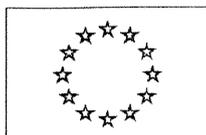
- diffusion gratuite
- budget DG IV
- parution avant la fin de l'année

- coordination interne et rédaction: Cellule Information
- coordination avec l'OPOCE: Cellule Information

D. PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

EC Competition Policy Newsletter (incorporant la publication *Competition Policy Documents*)

- diffusion gratuite
- budget DG IV
- parution: Spring 1995 le 2/5/95, Summer 1995 le 18/8/1995, Autumn/Winter 1995 le 31/1/1996
- coordination interne et rédaction: Christopher Jones
- coordination avec l'OPOCE: Cellule Information



Brussels, 11 April 1995
PEA/fiches/texts/publicat.wpd

Community Publications on Competition available to the public

Situation as of April 1995

These publications are available through the Office for Official Publications of the European Communities, 2 rue Mercier - L 2985 Luxembourg - Tel.4992821 - Fax 488573, or its sales offices; use ISBN or Catalogue Number to order.

Meeting universal service obligations in a competitive telecommunications sector, Commission Document (DG IV Study), March 1994, Martin Cave, Claire Milne, Mark Scanlan, ISBN 92-826-8001-0.

Cost allocation and cross subsidies, Commission Document (DG IV Study), Prof. David Heald, ISBN 92-826-8137-8.

European Economy, Supplement A, Recent economic trends, No 4 - April 1994, **State aid control in the context of other community policies**, CM-AS-94-004-EN-C.

European Economy, nr. 57/94; "Competition and integration - Community merger control policy", catalogue number CM-AR-94-057-EN-C. Supplement A nr. 2/94 of "European Economy", catalogue number CM-AS-94-002-EN-C, completes the tables of the main report.

Growth, Competitiveness and Employment - White Paper follow-up. Report on Europe and the global information society. Interim report on trans-European networks. Progress report on employment. Extracts of the conclusions of the Presidency of the Corfu European Council. + vers. DE, FR. Bulletin of the European Union, Supplement 2/94.

Green Paper on the Liberalisation of Telecommunications Infrastructure and Cable Television Networks: Part One -Principle and Timetable + vers. DE, FR, COM(94) 440 final (DG XIII), 25/10/1994.

An industrial competitiveness policy for the European Union, Supplement 3/94 to the Bulletin of the European Union, Commission 1994, ISBN 92-826-8842-9, + vers. DE, FR.

Strengthening the competitiveness of the European machinery construction industry - Communication from the Commission to the Council, Parliament and Economic and Social Committee, COM(94)380 final,

22/11/1994, ISBN 92-77-81515-9, catalogue nr. CB-CO-94-493-EN-C.

Competition law in the European Communities - volume 1A Rules applicable to undertakings, situation at 30 June 1994; catalogue numbers:

DA	: ISBN 92-826-6757-X	CM 29-93-A01-DA-C
DE	: ISBN 92-826-6758-8	CM 29-93-A01-DE-C
EN	: ISBN 92-826-6759-6	CM 29-93-A01-EN-C
ES	: ISBN 92-826-6760-X	CM 29-93-A01-ES-C
GR	: ISBN 92-826-6761-8	CM 29-93-A01-GR-C
FR	: ISBN 92-826-6762-6	CM 29-93-A01-FR-C
IT	: ISBN 92-826-6763-4	CM 29-93-A01-IT-C
NL	: ISBN 92-826-6764-2	CM 29-93-A01-NL-C
PT	: ISBN 92-826-6765-0	CM 29-93-A01-PT-C

XXIII annual Report on Competition Policy - 1993; catalogue numbers:

ES	: ISBN 92-826-8370-2	CM 82-94-650-ES-C
DA	: ISBN 92-826-8371-0	CM 82-94-650-DA-C
DE	: ISBN 92-826-8372-9	CM 82-94-650-DE-C
GR	: ISBN 92-826-8373-7	CM 82-94-650-GR-C
EN	: ISBN 92-826-8374-5	CM 82-94-650-EN-C
FR	: ISBN 92-826-8375-3	CM 82-94-650-FR-C
IT	: ISBN 92-826-8376-1	CM 82-94-650-IT-C
NL	: ISBN 92-826-8377-X	CM 82-94-650-NL-C
PT	: ISBN 92-826-8378-8	CM 82-94-650-PT-C

Reports of Commission Decisions relating to competition -Articles 85,86 and 90 of the EC Treaty, Regulation No 4064/89. catalogue numbers:

DA	73/80	ISBN 92-826-5195-9	CM 76-92-988-DA-C
DA	81/85	ISBN 92-826-6249-7	CM 79-93-792-DA-C
DA	86/88	ISBN 92-826-7452-5	CM 80-93-290-DA-C
DA	89/90	ISBN 92-826-3865-0	CV 73-92-772-DA-C
DE	64/72	ISBN 92-826-5191-6	CM 76-92-996-DE-C
DE	73/80	ISBN 92-826-5196-7	CM 76-92-988-DE-C
DE	81/85	ISBN 92-826-6250-0	CM 79-93-792-DE-C
DE	86/88	ISBN 92-826-7453-3	CM 80-93-290-DE-C

DE 89/90 ISBN 92-826-3866-9 CV 73-92-772-DE-C
 EN 73/80 ISBN 92-826-5197-5 CM76-92-988-EN-C
 EN 81/85 ISBN 92-826-6252-7 CM79-93-792-EN-C
 EN 86/88 ISBN 92-826-7455-x CM80-93-290-EN-C
 EN 89/90 ISBN 92-826-3868-5 CV 73-92-772-EN-C
 ES 86/88 ISBN 92-826-7451-7 CM80-93-290-ES-C
 ES 89/90 ISBN 92-826-3864-2 CV 73-92-772-ES-C
 FR 64/72 ISBN 92-826-5192-4 CM76-92-996-FR-C
 FR 73/80 ISBN 92-826-5198-3 CM76-92-988-FR-C
 FR 81/85 ISBN 92-826-6253-5 CM79-93-792-FR-C
 FR 86/88 ISBN 92-826-7456-8 CM80-93-290-FR-C
 FR 89/90 ISBN 92-826-3869-3 CV 73-92-772-FR-C
 GR 81/85 ISBN 92-826-6251-9 CM79-93-792-GR-C
 GR 86/88 ISBN 92-826-7454-1 CM80-93-290-GR-C
 GR 89/90 ISBN 92-826-3867-7 CV 73-92-772-GR-C
 IT 64/72 ISBN 92-826-5193-2 CM76-92-996-IT-C
 IT 73/80 ISBN 92-826-5199-1 CM76-92-988-IT-C
 IT 81/85 ISBN 92-826-6254-3 CM79-93-792-IT-C
 IT 86/88 ISBN 92-826-7457-6 CM80-93-290-IT-C
 IT 89/90 ISBN 92-826-3870-7 CV 73-92-772-IT-C
 NL 64/72 ISBN 92-826-5194-0 CM76-92-996-NL-C
 NL 73/80 ISBN 92-826-5200-9 CM76-92-988-NL-C
 NL 81/85 ISBN 92-826-6249-7 CM79-93-792-NL-C
 NL 86/88 ISBN 92-826-7458-4 CM80-93-290-NL-C
 NL 89/90 ISBN 92-826-3871-5 CV 73-92-772-NL-C
 PT 86/88 ISBN 92-826-7459-2 CM80-93-290-PT-C
 PT 89/90 ISBN 92-826-3872-3 CV 73-92-772-PT-C

Innovation in the EC Automotive Industry. An analysis from the perspective of State aid policy; CB-53-88-964-EN-C/; ISBN-92-825-8776-2; Automobiles; Aides; Motor Industry Research Unit Ltd, University of East Anglia, Norwich by K. BHASKAR.

The effect of conglomerate mergers on competition; CM-59-90-039-EN-C/; ISBN-92-826-0339-3; Fusions ; London Business School, London by J. CUBBIN, P.A. GEROSKI.

The impact of Joint Venture on competition. The case of petrochemical industry in the EEC; CM-70-91-491-EN-C/; ISBN-92-826-0579-5; Filiales communes; Joint ventures; pétrochimie; Nomisma, Bologna by G. GUALTIERI.

The effects of subsidies for exports to third countries for intra-community competition; CM-59-90-281-E-C/; ISBN-92-826-0352-0; Aides à l'exportation; Katolieke Univ., Leuven by T. PEETERS, F. ABRAHAM.

The effect of different State aid measures on intra-community competition; CM-59-90-702-EN-C/; ISBN-92-826-0381-4; Aides d'Etat; Automobiles; Motor Industry Research Unit, Norwich by K. BHASKAR.

Predatory behaviour in sector industry; CM-60-91-951-EN-C/; ISBN-92-826-0507-8; Predatory Pricing; Department of Economics and Accounting, University of Liverpool by R. PRYKE, J. DODGSON, KATSOULOCOS.

Impediments to parallel trade in pharmaceuticals; CM-73-91-489-EN-C/; ISBN 92-826-3660-7; PHARMA; Remit Consultants Ltd. by I. SENIOR.

Aid element of government R&D contracts; CM-70-91-314-EN-C/; ISBN-92-826-0561-2; Aide R&D; Segal, Quince, and Wicksteed Ltd, Cambridge by R. QUINCE, SEGAL, WICKSTEED.

Copyright and Information limits to the protection of literary and pseudo-literary works in the Member States of the E.C.; ISBN 92-826-3666-6; CM-75-92-049-EN-C; Copyright; Polytechnic of Central London by V. PORTER.

EG-Wettbewerbsrecht und zulieferbeziehungen der automobilindustrie; ISBN-92-826-3874-X; Automobiles; Droit de Concurrence; Universität Kassel by B. NAGEL, Th. EGER.

Concurrence et Coopération dans le transport aérien en Europe; ISBN-92-826-4283-6; Transport aérien; Université Paris - I, Panthéon - Sorbonne by D. ENCAOUA, A. PERROT.

The Geographical dimension of competition in the European Single Market; ISBN-92-826-5613-6; CV-78-93-136-EN-C; Marché Unique; Cranfield School of Management by F. FISHWICK, T. DENISON.

Analyse des problèmes techniques et économiques posés par l'application des règles de concurrence au secteur de l'électricité : La discrimination des prix, Yves Smeers, Mars 1994, Rapport rédigé pour DG IV (sera publié bientôt par l'Office des Publications).

Third survey on State aids in the European Community in the manufacturing and certain other sectors -1992- 122 pages - CV-75-92-881-EN-C.

Brochure concerning the competition rules applicable to undertakings as contained in the EEA agreement and their implementation by the EC Commission and the EFTA surveillance authority -1992- 32 pages - CV-77-92-118-EN-C;

Small business and competition - A practical guide (tenth edition) -1993- 55 pages -CT-77-92-409-EN-C; (New legislation adopted on the 31/12/1994 - OJ L377, completes this document).

State aid control in the context of other Community policies -1994 - 12 pages - CM-AS-94-004-EN-C;

Mergers and acquisitions - 1994 - 16 pages - CM-AS-94-002-EN-C;

Twenty-second (XXIInd) Report on competition policy - 1992 - 531 pages - CM - 76-93-689-EN-C;

Speeches and Articles

*These documents, produced by Community Officials, are available from DG IV's Cellule Information.
Use full reference to order.*

Community competition policy and small and medium sized companies. Part I: Anti-competitive agreements and practices, article by Claus Dieter Ehlermann in *Frontier Free Europe*. [sp93032]

Community competition policy and small and medium sized companies. Part II: Abuse of a dominant position, and merges and acquisitions, article by Claus Dieter Ehlermann in *Frontier Free Europe*. [sp93033]

Le juge national face aux règles de concurrence communautaires applicables aux entreprises - analyse de la Communication de la Commission du 13 février 1993, by L. Gyselen, published in *Journal des tribunaux. Droit européen* du 23 octobre 1993 (n° 6), pp. 25-33. [sp93034]

L'application des règles communautaires de concurrence au secteur des télécommunications, by D. Pantz. [sp93035]

Zur Wettbewerbspolitik und zum Wettbewerbsrecht der Europäischen Union, C.D. Ehlermann, *Bitburger Gespräche*, 12. Januar 1994 [sp94001].

The powers of the Commission: Efficiency and swiftness in investigative procedures, address by J. Joshua to the Association of European Lawyers, 24 January 1994 [sp94002].

Developments in Community competition law procedures, by C.D. Ehlermann, *Association Européenne des Avocats*, Brussels, 25 January 1994 [sp94003] ECCPN n° 1.

L'avocat et la Commission des Communautés Européennes avec référence spéciale au droit de la concurrence, R. Garcia-Palencia, Paris, 3 février 1994.

The Commission's competence and policy making in the monopolistic sectors. Evolution and perspectives, speech of Mr Van Miert to the British Industry Luncheon, 14 February 1994, London.

Subsidiarity in Practice, Notes for a lecture by J. Temple Lang on 24 March 1994, Scottish Lawyers' European Group. [sp94004]

El Mercado Interior de la Energia - Situación actual y perspectivas de futuro, speech held by C. Madero Villarejo at the V Fórum Energètic, Barcelona, 11 February 1994. [sp94005]

Community competition policy and small and medium-sized companies, Part III - State aids policy, by Claus-Dieter Ehlermann. [sp94006]

What is competition policy? Outline notes by J. Faul, 1 February 1994 [sp94007]

A view from the Commission, speech by C.D. Ehlermann at the Nabarro Nathanson - CBI Conference, 'Enhancing Competitiveness through Competition Policy'. [sp94008]

Balancing the Public Interests: Confidentiality, Trade Secret and Disclosure of Evidence in EC Competition Procedures, by Julian Joshua.

L'Encadrement communautaire des aides d'Etat aux petites et moyennes entreprises. Evolution ou révolution au sein des articles 92-94 CE ?, par Roland Kobia et Micheline Regout, *Revue Internationale de Droit Economique* 3/1993, p. 349.

Fondation Europe et Société, discours de K. Van Miert, Paris, 8 avril 1994.

Transport Maritime et Concurrence, discours de Karel Van Miert à la session plénière du Forum des Industries Maritimes - Rotterdam, le 20 juin 1994 [SPEECH/94/71, IP/94/559]

Le rôle de la politique de Concurrence dans le développement des Télécommunications, discours prononcé par Karel Van Miert à Bruxelles, le 17 mai 1994, [IP/94/409, SPEECH/94/50]

Intervention du Commissaire Van Miert au Parlement Européen lors de la présentation de la charte socialiste des services publics, Bruxelles le 27 avril 1994 [SPEECH/94/43]

The European Union: Feet on the Ground! Parlour Club Speech by K. Van Miert, 6 April 1994.

Ground handling services and EC competition rules, article by Corinne Dussart-Lefret & Christine Federlin in *AIR & Space LAW*, Vol. XIX, No. 2, 1994.

La concurrence en matière de transports, speech by K. Van Miert. Rencontres et contacts à Verviers, 13 juin 1994.

Le règlement d'exemption du 21 décembre 1992, speech by Mme Vernimmen, 25 March 1994 at U.C.L., Louvain La Neuve [sp94009]

Die Gruppenfreistellungsverordnung für die Versicherungswirtschaft, speech by K. Schumm in Düsseldorf, 23 March 1994 [sp94010]

Anticompetitive State measures under the EC Treaty: towards a substantive legality standard, by L. Gyselen - to be published in *European Law Review - Competition Check List* 1994 [sp94011]

La rôle de la concurrence dans le développement des télécommunications, speech by K. Van Miert, Chambre

Française de Commerce et d'Industrie en Belgique, 22 February 1994.

Het mededingingsbeleid in de jaren negentig, speech by K. Van Miert, Den Haag, 25 February 1994.

Quelles règles de fonctionnement pour le marché intérieur de l'Energie ? C.D. Ehlermann, Contribution de l'auteur au Colloque "1973-1993 Energie: signaux pour le futur" Paris, 10 décembre 1993 [sp94012].

Colloque - Université Catholique de Louvain, "**Le contrôle des concentrations d'entreprises dans le secteur des assurances**", Discours de Philip Lowe, Louvain-la-Neuve, 25 Mars 1994 [sp94013].

5th Annual Seminar on "**Telecommunication Services and Competition Law in Europe**", talk by Philip Lowe, SAS Royal Hotel, Amsterdam, 15th April 1994 [sp94014].

Konferenz "100 Tage EWR", "**Der Garant des Binnenmarktes - das EU-Wettbewerbsrecht**", Philip Lowe, Haus der Wirtschaft, Wien am 18.4.1994 [sp94015].

De bijdrage van de Unie tot een open en efficiënte telecommunicatiemarkt, speech held by Christian Hocepiet, Utrecht, 22 April 1994 [sp94016].

The role of the European Commission as regards national energy policies, Contribution to the conference, "Energy & Resources Law 94", Barcelona, 26 April 1994, C.D. Ehlermann [sp94017].

Ground Handling Services and EC Competition Rules - A Commission initiative to open up ground handling markets, C. Dussart-Lefret and C. Federlin [sp94018].

Entreprises communes "cooperatives" et "concentratives", Délégation des Barreaux de France, 25/04/94, G. Kyriazis [sp94019]

Discours M. Rakovsky Forum du Droit et des Affaires - 5 mai 94 [sp94020].

Die Versicherungen im europäischen Kartellrecht, speech by Konrad Schumm, Bad Bramstedt on 6/5/1994 [sp94021].

Commission investigation powers in competition cases, speech by J. Joshua, MCE, 25-27 May 1994 [sp94022].

La Política de Defensa de la Competencia en la Unión Europea, Francisco Caballero Sanz [sp94024].

Optimal licensing in a spatial model, F. Caballero-Sanz, Rafael Moner-Colonques, José J. Sempere-Monerris; (1st Version. January '94). [sp94025].

Services publics et concurrence, article by C. Rakovsky in La Revue des Affaires Européennes 6/94 [sp94027].

Competition Law and Policy in Western Europe, speech held by T. Jakob-Siebert at Seminar on competition policy in the transforming economies, Trest,

Czech Republic, June 27, 1994, Organized by the World Bank [sp94029].

Anwendung des Gemeinschaftskartellrechts durch Behörden und Gerichte der Mitgliedstaaten - Vortrag im Plenarsaal des Kammergerichts, Berlin, 10. Juni 1994, C.D. Ehlermann [sp94030].

Zukünftige Entwicklungen des europäischen Wettbewerbsrechts, von C.D. Ehlermann, Colloquium im Wissenschaftszentrum Bonn, 23. Juni 1994 [sp94031], ECCPN N° 2.

European competition policy and company compliance, speech by Werner Vanderhaeghe from Burlion, Bole, Houben & Co in Brussels at the Conference "Authorities, Antitrust and Public Utilities" held in Milan, 17 June 1994.

Luftverkehr und Wettbewerbspolitik - Gestaltung oder Bürokratie? K. Van Miert, Luftverkehrsforum DGWG, Frankfurt, 10. März 1994.

De rol van de kabel in een concurrerende Europese context / Le rôle du câble dans le contexte européen de la concurrence, K. Van Miert, Fundraising dinner "De Mick", Antwerpen 22. March 1994.

Address by K. Van Miert to the Maritime Industries Forum Plenary Session, 20-21 June 1994, SPEECH/94/71 [sp94036].

Deregulation and enforcement of competition laws, speech by C. D. Ehlermann in the second EU/Japan seminar on competition policy [sp94034].

Het Europese concurrentiebeleid in verhouding tot een vrijere wereldhandel, toespraak van de Heer Van Miert voor de Internationale Kamer van Koophandel, Brussel 04.10.94.

L'évolution de la politique de concurrence, K. Van Miert, Groupe Cadres - Solvay S.A., Bruxelles, le 10 octobre 1994.

Growth & Employment, address by K. Van Miert, 8th International Symposium of the Institute of the Enterprise, Brussels 1 December 1994.

Développements récents et futurs de la politique européenne de la concurrence, K. Van Miert, Association Belge pour le Droit Européen, Bruxelles, le 24 octobre 1994.

Zorgverzekeringen en Europees Mededingingsbeleid, Studiedag Vereniging van Nederlandse Zorgverzekeraars: "De zorgverzekering en Euroa", 8..9.1994, Drs. L.H.A. Thijssen [sp94032].

Aspects Internationaux de la Politique de Concurrence, par P. Delsaux, S. Depypere, T. Jakob [sp94033], ECCPN N° 2.

Future Developments in European Competition Law, C.D. Ehlermann, Symposium held at the

Wissenschaftszentrum, Bonn on 23 June 1994 (IV/642/1/94-EN) [sp94031e]

Die Rechtsstellung der Beteiligten im Beihilfekontrollverfahren der Kommission, Asger Petersen, Forschungsinstitut für Wirtschaftsverfassung und Wettbewerb E.V., Köln. Informationstagung in Brüssel am 29. und 30. September 1994 [sp94037].

The European Experience with Merger Guidelines, by C.D. Ehlermann, Workshop hosted by the Competition Law and Policy Institute of New Zealand, Wellington, 13 August 1994 [sp94038].

La politique de concurrence européenne dans le secteur ferroviaire, Colloque sur "les chemins de fer et la politique européenne des transports", Berlin, le 6 octobre 1994, Jean-François PONS [sp94040].

The New Dimensions in EC Competition Policy, speech by K. Van Miert, 8 July 1994 at the Forum for US-EC Legal-Economic Affairs.

Second Seminar on European Union/Japan Competition Policy, 16 September 1994, by G. Rocca [sp94042].

Restructuring in the European Aerospace Industry - A Competition Perspective from the European Commission, by Michael Thom, Facing up to the challenges of restructuring in the European Aerospace Industry, Paris, 7-8 November 1994 [sp94043].

Reflections on the European Cartel Office, by C.D. Ehlermann, June 1994 [sp94044].

Perspectives d'Evolution du Droit Européen de la Concurrence, C.D. Ehlermann, Colloque tenu au Wissenschaftszentrum de Bonn le 23 juin 1994 [sp94031f].

Entreprises en difficulté et règles communautaires en matière d'aides d'Etat, Anne Houtman, Colloque de l'A.I.D.E. "Entreprise en difficulté et concurrence", Rennes, les 7 et 8 octobre 1994 [sp94045].

De Grenzen van de Marktordering via Zelfregulering: Eg-visie, Mr Humbert Drabbe, Erasmus Universiteit Rotterdam, Rotterdam, 18 november 1994 [sp94046].

The General Principles of Law, University of Lund, 10-11 November 1994, Notes for a Lecture by Dr. John Temple Lang [sp94047].

The competition rules of the EC Treaty and their application to the telecommunications sector in the Union, Brussels, 22 November 1994, Miguel Angel Peña Castellot [sp94048].

Anhörungs- und Mitwirkungsrechte der "Beteiligten" (begünstigte Unternehmen und Konkurrenten) im EG-Beihilfekontrollverfahren, Asger Petersen, Kolloquium über Beihilfefragen, Bundesverband der Deutschen Industrie e.V., Köln, am 10. November 1994 [sp94049].

Statsstøtte i sammenheng med kriser (Rednings- og restruktureringsstøtte belyst ved praktiske eksempler) ved Asger Petersen, Nordisk Råd for Forskning i Europæisk Integrationsret, Kontaktseminar på Gustavelund, Tusby, Finland, 21.-23. november 1994 [sp94050].

Libéralisation des secteurs sous monopoles, C. Rakovsky, Rapport du Groupe - Commissariat Général du Plan, Paris, 1994 [sp94051].

Toward a Competitive European Energy Market, speech given by Commissioner Van Miert at the Royal Institute for Foreign Affairs, London 28 November 1994 (speech/94/131) [sp94052].

Perspectives de l'Union européenne, Discours de M. Karel Van Miert - Forum Kreisky: Vienne le 19.9.1994 (speech/94/102) [sp94054].

A la Recherche d'une Stratégie Adaptée pour les Entreprises Publiques Communales Chargées de l'Energie, Discours d'introduction par M. Van Miert - Opportunités et Dangers pour les Services Publics Européens, Bruxelles le 14 septembre 1994 (speech/94/91) [sp94055].

Les jeux d'argent dans l'Union Européenne, Analyse de la situation à partir de l'arrêt Schindler, par Marc Vereecken [sp94056].

Harmonisation of Polish competition law with the European Union rules, by Ewa Szymańska, Director of Unit for International, Co-operation and European Integration, The Polish Antimonopoly Office [sp94057].

Competition Policy in the Czech Republic, by Tomáš, Fiala, Department of International cooperation, Ministry of economic competition Czech Republic [sp94058].

La politique de concurrence de la Communauté à l'échelle mondiale: l'exportation des règles de concurrence communautaire, by C. Rouam, T. Jakob, L. Suni [sp93036], ECCPN N° 1.

State aid procedures, by J. Faull [sp94063], ECCPN N° 1.

L'application du contrôle communautaire des concentrations aux oligopoles dominants, by O. Guersent, [sp94064], ECCPN N° 2

Some questions you always wanted to ask about state aid, by J. Faull, [sp94065], ECCPN N° 2.

The role of competition policy today, by Karel Van MIERT, speech given at the 2nd EU/JAPAN seminar on competition, [sp94053], ECCPN N° 3.

Community state aid policy: an overview, MEMO/94/67, [sp94066], ECCPN N° 3.

More questions and answers about state aid, by J. Faull, [sp94067], ECCPN N° 3.

EC Competition Policy Newsletter

This publication is edited three times per year. For the moment it is available free of charge. To be included in the mailing list, please send your name and address by mail, e-mail or fax to DG IV's Cellule Information.

More Information ...

DGIV welcomes enquiries from companies, particularly SMEs that have questions regarding its activities and how their business can be affected. Contact DG IV's Cellule INFORMATION:

<i>European Commission,</i>	tel (+322) 29 57620,
Directorate General IV-Competition	fax (+322) 29 55437
Cellule Information	
C150 00/158, Rue de la Loi 200 Wetstraat,	E-Mail: Internet: p.alevantis@mhsg.cec.be,
Bruxelles B-1049 Brussels, Belgium.	X.400c=be;a=rtt;p=cec;ou=mhsg;s=AlevantisP

The members of the Cellule INFORMATION will endeavour to answer your enquiries. If they are unable to do so they will find someone who can. They will not, however, answer questions pertaining to ongoing cases.

In addition to copies of the speeches listed above, DGIV also has available, or is in the process of preparing, a number of more detailed publications on its competition policy. If you are interested in receiving some of these, or details of where they can be purchased, please contact the Cellule.

Coming up

The following publications are under preparation by DG IV:

EC Competition Policy Newsletter: scheduled for publication as follows:
Spring 1995 on 2/5/95, Summer 1995 on 18/8/95, Autumn/Winter 1995 on 31/1/96

Competition law in the European Communities - volume 2A Rules applicable to state aid, situation as of 31/12/1994; manuscripts transmitted to printer.

Competition law in the European Communities - volume 1B Explanation of rules applicable to undertakings, at drafting stage, expected before the end of 1995.

Repertory of Commission Decisions in the Competition field - end 1990 to 1992, manuscripts transmitted to printer.

Community merger control law, expected in mid-1995;

Dealing with the Commission - notifications, complaints, inspections and fact-finding powers, at drafting stage, expected before the end of 1995.

Competition law in the European Communities - update of volume 1A Rules applicable to undertakings, situation as of 31/12/1994, expected for mid-1995.

Proceedings of the 2nd EU/Japan Seminar on competition, expected in mid-1995.

XXIV Report on competition policy 1994, scheduled for April 1995.

ANNEXE 7

Brussels, 11 october 1994
PEA/fonds.wpd
VERSION 2

The FONDS des NOTES PROJECT

1. Documents to be introduced

(# = available in electronic form, O = scanner and optical character recognition, ? = problems see point 4.)

- | | | | | |
|----|---|---|---|----|
| a. | Community legislation: | Volume 1A | law applicable to enterprises (Directives, Regulations, Notices, Decisions) | # |
| | | Volume 2A | state aids legislation (encadrements) | # |
| | | Volume 3A | international aspects | # |
| b. | Commission decisions: | Article 85/86 CEE, 66 CECA | | # |
| | | Mergers | | # |
| | | State Aids | | ? |
| c. | Court Judgements | download from CELEX | | # |
| | | new judgements as they arrive | | O |
| d. | Internal notes | from | DG IV (Director General, Dir A, B, C, D, E, MTF) | ? |
| | | | Commissioner's Cabinet | ? |
| | | | Legal Service | #? |
| | | | Eventually other DGs | ? |
| | | on | procedure | |
| | | | substance/policy | |
| | | | analyses of Court Judgements | |
| e. | Ordre du Jour Commission, Questions susceptibles de figurer dans l'ordre du jour Commission, Résultats réunion Chefs de cabinet, Procès Verbal de la réunion de la Commission | | | # |
| f. | Speeches | DG IV personnel | | #? |
| | | Director General | | #? |
| | | Commissioner | | #? |
| | | President | | # |
| g. | DG IV publications | Annual report | | #? |
| | | INFO IV | | # |
| | | Newsletter | | # |
| | | Volumes explicatifs 1B, 2B | | # |
| | | Brochures | | # |
| h. | Other documents | Decisions of national authorities and/or courts | | |
| | | Interesting articles by external experts | | |

2. Links with:
- CELEX
 - RAPID
 - SIGARC II (fusion à terme)

SAMIS II (fusion à terme)
ADONIS (fusion à terme)
Electronic press review (when it becomes available)
DG IV's library
SCAD/ECLAS/CERES

3. Using the Fonds de Notes database

- a. rapid hierarchical consultation according to document type (compare with DG XVII's menu system) and hierarchical legal thesaurus; usefull for rapporteurs, coordinateurs (Dir A), authors of speeches and briefings, people replying to questions from the outside
- b. consultation via combination of criteria (type of document, author, date, thesaurus, full text, language version); usefull for rapporteurs, coordinateurs (Dir A), authors of speeches and briefings, people replying to questions from the outside
- c. possibility to extract document collections in electronic form for :
 - * transfer towards DG IV's wordprocessing environment
 - * transfer towards CELEX
 - * transfer towards the Office of Publications
 - * transfer to any other destination

mainly in the context of producing/updating DG IV's documents and publications:

- > New decision on similar cases
- > Volumes on Competition Legislation in force
- > Competition annual report
- > Competition Policy documents
- > State aids report
- > Simplified publications

4. Introducing data in the system

Texts

- a. documents marked with an # are or will soon be made available in electronic form.
- b. We asked the OPOCE to transfer on diskettes Vol. 1A, 2A when they are finalised. We should however assure that NEW legislation, is transfered simultaneously in electronic form 1) for publication to the Official Journal and 2) to the Fonds de Notes database.
- c. Commission decisions published in the OJ series L, the merger decisions and judgements (and opinions) are available in electronic form (via CELEX and the MTF). Again we should assure that NEW decisions are transfered simultaneously in electronic form 1) for publication to the Official Journal and 2) to the Fonds de Notes database. Court judgements can be introduced provisionaly via scanner and Optical Character recognition.
- d. The main problem will be assuring that all relevant (procedural, policy, substance) notes are taken care of. The Cellule Information systematically receives by INSEM mail all (hopefully) notes addressed by the Legal Service to DG IV personnel. Extending the idea we again assure that NEW incoming and CERTAINLY ALL outgoing important documents are transfered simultaneously in electronic form 1) to their destinator and 2) to the Fonds de Note database.
- e. The following documents: Ordre du Jour Commission, Questions susceptibles de figurer dans l'ordre du jour Commission, Résultats réunion Chefs de cabinet, Procès Verbal de la réunion de la Commission, are transfered electronically to many people in DG IV and the can be introduced automatically in the database (as is the case for example in DG XVII).

- f. Speeches are already available in electronic form; however some speakers do not communicate their speeches and this is also the case for speeches of the Director General and the Commissioner (the ones that are not introduced in RAPID).
- g. The last two or three annual reports, all issues of INFO IV since 1993 and of the Newsletter are available in electronic form.

Analytic data

- h. the main fields that are to be filled in for each document introduced in the database are as follows (points marked with ? require intervention by a legal expert):
 - * fonds de notes reference 10-12 characters- standardized
 - * natural reference of document max 10-12 characters - standardized, link with ADONIS, CELEX,, RAPID
 - * type of document max 10 characters - standardized
 - * formal title max 120 characters - standardized ?
 - * substance title (including short description of contents) max 450 characters
 - * date of document - standardized
 - * date of introduction in the system - standardized
 - * confidentiality level - standardized
 - * date the confidentiality level is no more valid - standardized
 - * date the document is no more valid - standardized
 - * service-author max 6-10 characters - standardized
 - * person-author max 30 characters- standardized for DG IV personnel, link with personnel database
 - * recipient of document max 6-10 characters - standardized
 - * case(s) concerned max 6 characters - standardized, link with SIGARC II and/or SAMIS ?
 - * indication that the document is under discussion for major modifications and that although valid it is not recommended
 - * keyword(s) from an established and continually updated legal thematic thesaurus max 50 characters - standardized ?
 - * language versions available 2 characters - standardized
 - * text - unlimited, link to different language versions, FR, EN versions searchable
 - * links to other documents max 10 characters - standardized, main links will include: document modified by ..., document modifies the ..., affected by court judgement ..., new version under ... ?
- i. Other fields may be added after a preliminary test with a working prototype and discussions with pilot users.

5. Development

- a. A project structure (Project owner, Project manager, System supplier, Service manager) is to be set up. The Cellule Information can assume the role of Project manager, and in collaboration with a rapporteur the role of Service manager. Regular meetings of these 3-4 people will assure a smooth solution of day to day problems.
- b. A network of correspondents in the Directorates is to be established to help with the testing of the system and assume responsibility for introducing internal notes to the database. Initially they will be a kind of user advisory committee.
- c. Although the specific details for the information system to be developed are to be discussed with the System supplier, several modules have to be developed in the context of the system namely: data entry and quality control module, hierarchical interrogation module, module for

interrogation via combination of criteria, module for extraction of documents for re-processing and transfer.

6. Operation

- a. Apart a network of correspondents in the Directorates that is to be established as mentioned above, and the designation of a rapporteur as a Service Manager, a secretary is to be designated to perform and follow-up the introduction of data into the system. Because the Cellule Information handles most of the documents mentioned in point 1. it seems natural that this secretary belongs to it.
- b. Consultation of the system should be self-explanatory even to non-technically minded people. However, a manual both on paper and on-line will be extremely helpful for new users. Some presentations of the system are to be organised for all DG IV's personnel. A detailed manual of administration and maintenance of the system is also to be set out.

P. Alevanis
Information Officer

Co. Mme Souka
MM. Jones
Vervae
Vandendydt
Witt

Annexes 1. Rapport Fonds des Notes, Jean-Jacques CAVEZ, 3/6/92
2. Note D/09392 dated 12.09.1994, C.D. Ehlermann
3. Extracts from DG XVII's internal information system